

# MAD IN L'EAU REINE

*Bassin versant du Rupt de Mad  
Agglomération messine, départements de la Meuse et de la  
Meurthe-et-Moselle*





**QUELLE PLACE POUR L'EAU DANS L'AMÉNAGEMENT ?**  
PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE ET ÉVOLUTION DES USAGES



**L'Atelier des territoires**

**RENCONTRE NATIONALE DE L'ATELIER DES TERRITOIRES**

**20 OCTOBRE 2020**

**MAISON DES METALLOS**

94 Rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 Paris / Métro Couronnes - Parmentier - Oberkampf



## Avant-propos

Cette session de l'Atelier des territoires consacrée au thème de l'eau dans l'aménagement avait pour objectif de montrer comment les territoires se mobilisent aujourd'hui pour dépasser la dualité entre l'eau « bien commun », universel à préserver et l'eau « territoriale », ressource servante à disposition d'un territoire et de ses usagers.

Les logiques naturelles ou géomorphologiques de l'eau ont été largement bouleversées ou ignorées dans les partis pris du « tout canalisation et tout traitement » de nos modèles d'aménagement qui prévalent encore aujourd'hui. Mais les choses changent. La prise de conscience progressive des conséquences de l'action humaine sur les écosystèmes et le climat nous conduisent collectivement à penser que la question du développement des territoires et la question de l'eau ne peuvent plus être abordés séparément.

A cet effet, l'Atelier des territoires s'appuie sur le terrain et ses acteurs (techniques, politiques, usagers) pour aborder des questions territoriales à partir d'une immersion directe sur place, dans une approche nécessairement transversale et croisée des sujets qui peuvent être à la fois très techniques, ou relevant de la perception sensible mais aussi éminemment politiques.

Les six sites de la session sont diversifiés. Ils sont très urbanisés (métropole Aix-Marseille-Provence ou communauté d'agglomération centre littoral de Cayenne) ou très ruraux et abordés à l'échelle des grands paysages (le Grand Auxerrois, le site Aubrac-Margeride), ou identifiés par des cours d'eau (la Moselle à l'échelle de communauté d'agglomération d'Épinal, la rivière Rupt de Mad dans la région messine).

Les six carnets, dont celui-ci, restituent les travaux de manière synthétique et illustrée.

L'inventivité des approches élaborées par les acteurs locaux avec les services de l'État, les agences d'eau et les équipes d'appui pluridisciplinaires, montre que l'eau « bien commun » peut être réconciliée avec l'eau « territoriale » source de projets résilients et ressource à préserver.



1. Bassin versant du Rupt de Mad, agglomération messine, départements de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle
2. Bassin versant de la Moselle, communauté d'agglomération d'Épinal, département des Vosges
3. Bassin médian de l'Yonne, territoire du «Grand Auxerrois», département de l'Yonne
4. Bassins amonts du Bès et de la Truyère, territoire de l'Aubrac Margeride, département de la Lozère
5. Bassins versants de l'Huveaune, du Jarret, de l'Arc et de la Cadière Métropole d'Aix-Marseille-Provence, départements des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse
6. Bassins versants du Mahury et de Cayenne, communauté d'agglomération du Centre Littoral, Guyane

# FICHE D'IDENTITÉ

## Nom du site

Rupt de Mad

## Région, département

Grand-Est, Meuse (55), Meurthe-et-Moselle (54) et Moselle (57)

## Habitants

29 000 habitants (mais 400 000 concernés par la qualité de la ressource en eau)

## Densité

38 hab/km<sup>2</sup>

## Surface

78 900 ha

## La maîtrise d'ouvrage

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand-Est, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, Directions départementales des Territoires de la Meuse, de Meurthe-et-Moselle et de la Moselle

## Les collectivités engagées dans l'Atelier

Communauté de communes Côtes de Meuse-Woëvre, communauté de communes Mad et Moselle, Metz Métropole, commune de Metz

## L'équipe pluridisciplinaire

AScA (mandataire, développement agricole, eau, stratégie territoriale et environnementale), Complémenterre (paysage)

## Partenaires associés

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), Parc Naturel Régional de Lorraine, Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, Chambre d'Agriculture de Meuse, Syndicat des Eaux de la Région messine

## Tags

#RuptdeMad #Moselle #GrandEst #Meuse #MeurtheetMoselle #eaupotable #agriculture #milieux aquatiques #gouvernance #développement territorial





## Le territoire

Le Rupt de Mad prend ses sources au pied des côtes de Meuse et traverse le département de la Meurthe-et-Moselle. S'écoulant sur un territoire à dominante rurale, il se jette dans la Moselle au niveau de la commune d'Arnaville. Ses parties moyennes et aval, les côtes de Moselle, voient filer un cours d'eau peu anthropisé, sinueux et bordé d'arbres. Sa partie amont, sur les argiles de la Woëvre, a été façonné de manière directe ou indirecte par les activités agricoles, prédominantes. Le Rupt de Mad contribue à l'alimentation en eau potable et en eau industrielle de l'agglomération de Metz, soit plus de 220 000 habitants, au travers du Lac de Madine, lac artificiel mis en eau dans les années 1960 qui assure aussi une fonction récréative, et du barrage d'Arnaville servant de réservoir intermédiaire. Les épisodes récents de pollution, au-delà des normes de potabilité, interrogent les acteurs locaux. Reconquérir la qualité de l'eau, maîtriser les pollutions diffuses, préserver et développer une activité agricole pérenne et viable, régénérer le paysage et améliorer le cadre de vie sont autant de sujets majeurs pour le territoire.

## Les enjeux de l'Atelier

Le territoire du Rupt de Mad est déjà fortement sensibilisé aux questions agricole, paysagère et plus généralement aux enjeux de la ressource en eau. Les acteurs ont engagé, depuis de nombreuses années pour certains, récemment pour d'autres, plusieurs actions autour de la ressource en eau, des pratiques agricoles ou de la dimension paysagère. L'Atelier est avant tout envisagé comme l'opportunité de créer un lieu de concertation permettant des collaborations, des solidarités et des complémentarités entre l'ensemble des acteurs. Ces ateliers sont l'occasion d'avoir une vision transversale des enjeux, de s'interroger collectivement sur la préservation de la ressource en eau, des milieux, des paysages, de l'agriculture, du patrimoine... et de trouver de nouvelles interactions entre la multitude de processus en cours en co-construisant une vision commune et des valeurs partagées.



# **DE QUOI L'ATELIER DES TERRITOIRES MAD IN L'EAU REINE EST-IL L'EXPRESSION ?**

Le Rupt de Mad est une rivière de moyenne importance qui se jette dans la Moselle à Arnaville, à quelques kilomètres en amont de l'agglomération de Metz. La rivière prend sa source dans les côtes de Meuse et, sur les 55 km de son cours, elle passe par des coteaux dont les sommets sont forestiers et les pentes largement destinées à la fameuse mirabelle de Lorraine, puis elle serpente par des plaines humides de la Woëvre, les plateaux de grandes cultures de la Haye qu'elle entaille avant de rejoindre la Moselle, donc.

Pas de ville de grande importance mais des villages et bourgs ruraux dont la population varie de quelques centaines à quelques milliers d'habitants. Dans ses grandes lignes, le territoire du Rupt de Mad est donc caractéristique des plateaux lorrains mais, en dézoomant, on retrouvera des problématiques de développement agricole, rural qui sont celles de zones rurales peu peuplées, dont la logique de développement est largement influencée par le développement des pôles urbains, avec une sociologie qui n'est plus majoritairement agraire, même si l'identité du territoire – à commencer par les paysages - et ses enjeux restent très marqués par cette activité agricole.

Autour de la question particulière de la préservation de la qualité de l'eau par l'agriculture – c'est « l'entrée » de l'Atelier des territoires – c'est aussi plus globalement une relation entre les villes et leurs campagnes qui se joue ici. Bien sûr, le territoire du Rupt de Mad a ses caractéristiques particulières, mais gageons que la démarche Atelier des territoires qui s'est déroulée tout au long de l'année 2018 pourra inspirer des acteurs confrontés à des enjeux similaires, dans des contextes également similaires.

**L'objectif de ce carnet : raconter une démarche qui a fait bouger les lignes vers une gestion plus durable et multifonctionnelle de l'eau et des territoires.**

Les pages qui suivent montrent en quoi l'organisation d'une démarche d'Atelier des territoires, à travers les trois étapes qui la jalonnent, a permis de mobiliser les acteurs locaux et en premier lieu les élus autour d'un projet de territoire prenant en charge la gestion de l'eau. Ce carnet propose ainsi de raconter (1) quels sont les fondements de cette mobilisation, comment aujourd'hui ce projet de territoire s'incarne en termes de (2) gouvernance et de (3) planification d'actions.

En préalable, un portrait du territoire du Rupt de Mad est proposé, qui pose le cadre d'intervention de l'Atelier des territoires ainsi qu'un rappel de la démarche mise en place.

# **UN APERÇU SUR LE TERRITOIRE DU RUPT DE MAD : SINGULIER ? BANAL ? EXEMPLAIRE ?**

Les limites du territoire du Rupt de Mad sont dictées par la problématique à l'origine même de la démarche d'Atelier des territoires : la préservation à moyen et long terme de la ressource en eau potable de l'agglomération messine, à laquelle de Rupt de Mad contribue à hauteur de 60%. Le bassin versant s'impose donc de lui-même. Comme déjà évoqué, ce bassin combine sur une relativement courte distance trois unités géographiques différentes : les côtes de Meuse, avec une forte typicité paysagère, les plaines humides de la Woëvre, dont la « vocation » herbagère est de plus en plus questionnée, et les plateaux de Haye caractéristiques des zones de grandes cultures céréalières, en creux des forêts.

Si nous insistons sur les traits agricoles et paysagers, c'est que c'est bien l'activité agricole qui est en jeu en première analyse dans la préservation, ou non, de la qualité de l'eau potable. Comme dans la plupart des autres régions de France, voire d'Europe, son développement récent s'est accompagné d'une intensification, d'une simplification paysagère qui se traduit par des parcelles de plus en plus grandes qui exerce une pression accrue sur l'eau et les milieux aquatiques. La variabilité du climat associée au changement climatique exacerbe ces pressions et conduit à une forte dégradation de la qualité de l'eau.

À première vue, on est donc dans une situation somme toute fréquente : celle d'une pollution agricole associée à une agriculture « conventionnelle », couvrant une diversité de productions – élevage laitier et viande, ovin, grandes cultures, cultures fruitières – sans typicité affirmée, hormis des mirabelles, qui ne sont pas exemptes d'impacts sur la qualité de l'eau. Pas de niche qualitative particulièrement marquante, pas de développement de l'agriculture biologique au-dessus de la moyenne. En face, une agglomération messine « impactée » par cette pollution d'un territoire proche géographiquement mais finalement éloigné sociologiquement – on pourrait aussi citer Nancy qui, bien que ne dépendant pas de cette ressource en eau, est l'autre grande métropole qui influence le territoire. Les habitants du territoire connaissent Metz et Nancy ; ils y travaillent et bénéficient de leurs services. La réciproque est moins nette, même si le Rupt est aussi un poumon vert, avec le rôle majeur du lac de Madine dans l'attractivité du territoire. Mais, pour le dire vite, les agglomérations sont perçues comme des simples usagers du territoire.

Si l'on creuse, la vision de territoire banal se brouille. Le lac de Madine et les côtes de Meuse ne le sont pas, banals. Les milieux naturels sont particulièrement riches, comme en témoigne la densité des sites Natura 2000 et l'intérêt porté aux paysages via les actions du Parc Naturel Régional (PNR) de Lorraine et des Communautés de Commune qui couvrent le territoire. Les villages ne sont pas classés dans les plus beaux de France, mais les sites qu'ils occupent et leur patrimoine vernaculaire ne sont pas négligeables. De loin, le territoire peut paraître ordinaire ; de près, il recèle d'accroches qui en font l'intérêt, y compris, nous le verrons, en lien avec l'eau.

Au total, pour notre propos, c'est cette combinaison de traits généraux et de particularismes qui permettent de saisir la portée des enseignements du Rupt de Mad. Oui, les enjeux et problématiques, les cadres d'actions sont communs à beaucoup d'autres territoires et il sera utile de les considérer à cette échelle. Mais oui, aussi, les accroches fines, les rivalités et conflits institutionnels aussi sont spécifiques et, pour rester sur cette focale, la dépendance d'une grande métropole à un territoire rural aussi spécifique n'est sans doute pas si banale, qu'elle invite urgemment à l'action.

Le territoire du Rupt de Mad : un bassin versant en interaction avec son environnement territorial ↓

↖ Vers Verdun

Vers Metz ↗

La Moselle

## Le Rupt de Mad : 1 bassin versant, 3 départements

Le Rupt de Mad prend ses sources au pied des côtes de Meuse et traverse les départements de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle.

Ce cours d'eau de 50 kilomètres, s'écoule sur un territoire à dominante rurale et se jette dans la Moselle à Arnaville.

Le Rupt de Mad contribue à l'alimentation en eau potable et en eau industrielle de l'agglomération de Metz.



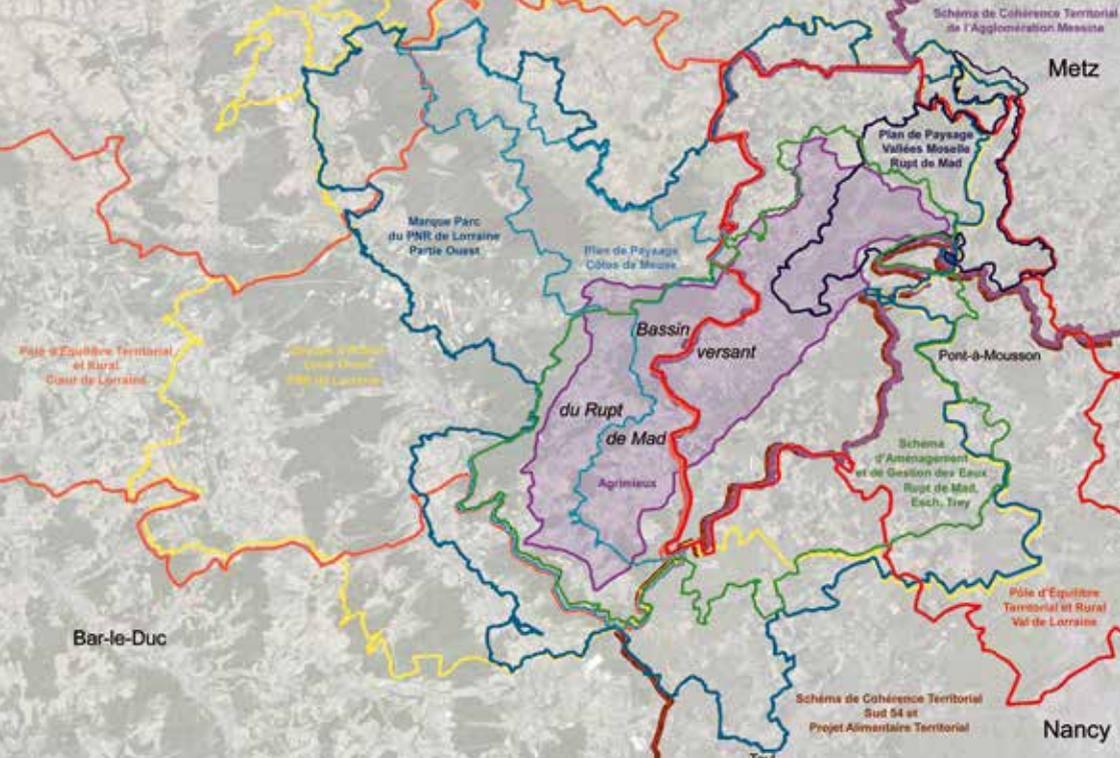
La Moselle

La Moselle

↙ Vers Bar-le-Duc

Commercy

Vers Nancy ↘



Le territoire fait l'objet de nombreuses démarches territoriales... comment positionner l'Atelier ? ↑

La cartafils : mobiliser le vécu des personnes pour renouveler les visions collectives ↓



Pour compléter ce portrait de territoire, il faut parler de l'engagement des acteurs autour de la problématique de la qualité de l'eau.

Dès le séminaire de lancement, les échanges pointent non pas tant l'absence de mobilisation mais un défaut de vision globale et de coordination des différents acteurs dans un contexte où les actions et démarches locales sont nombreuses :

- Un projet de SAGE qui englobe le Rupt de Mad est en cours d'élaboration
- Les agriculteurs sont engagés dans des démarches de reconquête de la qualité de l'eau avec un dispositif original pluriacteurs
- Le PNR développe des projets de filières respectueuse des enjeux de qualité de l'eau etc.

Sur ce territoire, c'est bien la question de la gouvernance d'un espace caractérisé par l'insuffisance de la coopération entre des acteurs concernés qui est sous-jacente aux débats. Il faut dire que l'on parle d'un territoire couvrant trois départements aux histoires et cultures différentes – la Meuse, la Moselle et la Meurthe-et-Moselle, aux organisations institutionnelles différentes et, disons-le d'emblée, parfois concurrentes entre le PNR, les Communautés de Communes, les agglomérations. Se rajoute à ce contexte le clivage classique : des consommateurs d'eau urbains – et riches – et des « producteurs d'eau » (selon l'expression consacrée, sinon correcte) agricoles assimilés aux difficultés de l'ensemble du secteur.

Ainsi, si les enjeux de gestion de l'eau sont bien posés et abordés sans faux-semblant, dès le début de la démarche, les priorités divergent entre parties prenantes et les clivages sociologiques et administratifs sont très présents. Au total la mobilisation des acteurs apparaît dispersée sur la problématique de l'eau et un certain scepticisme transparait quant à la capacité à faire mieux que ce qui existe alors.

*« Faire travailler tout ce monde ensemble paraissait une utopie, j'étais assez sceptique sur cet atelier au départ mais je reconnais mon erreur ».*

*« ça fait des années qu'on développe des projets tout en tirant dans des sens différents, alors ... »*

# UNE VISION D'ENSEMBLE DE LA DÉMARCHE ATELIER DES TERRITOIRES DE MAD IN L'EAU REINE

L'Atelier des territoires de Mad in l'Eau Reine — le nom de la démarche n'existait pas au départ ; il est un aboutissement de la réflexion, à laquelle il fallait donner un nom pour en renforcer l'existence spécifique — s'inscrit dans l'approche globale développée par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, ancrée sur l'implication des acteurs d'un territoire autour de la définition d'un projet commun.

Dans ce cadre, en instaurant des temps qui privilégient la découverte en commun des territoires par des visites sur sites, les discussions croisées et une attitude résolument tournée vers la définition de projets, il s'agissait de proposer un décadrage sur des logiques d'aménagement, de développement. L'objet n'était pas de fixer un n<sup>ième</sup> programme d'actions, mais d'inviter les acteurs à mieux valoriser l'existant, à créer des nouveaux liens et à renouveler leurs regards pour faire de l'eau une ressource pour le territoire.

Le Rupt de Mad a engagé son Atelier autour des grands moments suivants :

- Un séminaire de lancement, présentant la démarche et invitant les acteurs du territoire à participer (5 avril 2018) ;
- Un premier atelier consacré à une prise de contact commune avec le territoire lors d'un arpentage (7 juin 2018) et à la définition et l'analyse des enjeux de ce territoire (8 juin 2018) ;
- Un second atelier portant sur la formalisation de *success stories*, permettant de se projeter dans le futur et d'incarner une ambition à la hauteur des enjeux identifiés à travers des projets crédibles (2 octobre 2018) ;
- Un troisième atelier consistant en deux temps : les termes de l'engagement des élus du territoire dans Mad in l'Eau Reine (5 décembre 2018) et l'opérationnalisation de cet engagement dans les projets constitutifs de Mad in l'Eau Reine et dans la définition d'une gouvernance (6 décembre 2018) ;
- La restitution d'ensemble de la démarche signature formelle d'un engagement impliquant les élus et acteurs institutionnels (3 avril 2019)

Si nous n'entrons pas dans le détail, dans ce carnet, des différentes étapes de cette démarche — celles-ci ont largement été décrites dans chacun des carnets de territoire produits à l'issue des ateliers — il faut garder en tête l'importance de la méthode de construction collective, à la fois rigoureuse et ouverte, combinée à une intention politique, pour expliquer

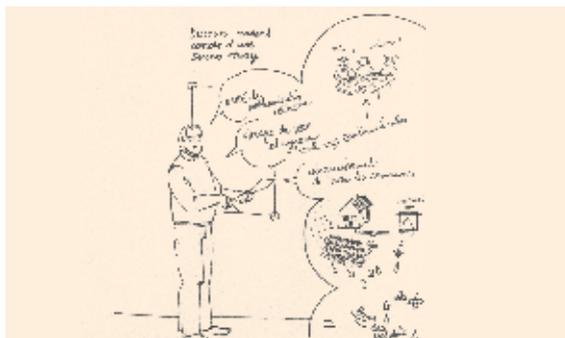
ce qu'on peut considérer comme une *success story*, au regard des retours mêmes des participants et de leur engagement. En sus des temps d'ateliers proprement dits, deux points se sont révélés structurants :

- Dès le départ, les maîtres d'ouvrage de l'Atelier (DREAL, DDT et Agence de l'Eau) avaient posé les enjeux avec lucidité, en affichant une ambition de, déjà, faire dialoguer des acteurs qui pour beaucoup se croisent plus qu'ils ne se connaissent. Pas de recherche de solution miracle mais la construction d'un cadre commun.
- L'importance des temps avant et après les ateliers, là où se prennent des décisions de méthode permettant l'expression et l'implication du plus grand nombre d'acteurs pertinents.

↓ Atelier 1 : Définir les enjeux du territoire et analyser le jeu d'acteur



↓ Atelier 2 : Construire une *success story* et la promouvoir



↓ Atelier 3 : S'engager et élaborer la feuille de route



# UNE MOBILISATION POLITIQUE AUTOUR D'ENJEUX DE TERRITOIRE RENOUVELÉS

Un des résultats centraux de la démarche de l'Atelier Mad in l'Eau Reine est l'engagement des élus du territoire du Rupt de Mad, dans son acception large (comprenant la ville de Metz) et de leurs partenaires financiers et institutionnels à défendre collectivement un engagement politique autour de la reconquête de la qualité de l'eau et d'un projet de territoire.

Cet engagement s'est construit en plusieurs temps, sur la durée de la démarche.

Au départ, un premier cercle d'acteurs dont quelques élus locaux, se mobilise fortement autour de l'Atelier. Leur travail d'arpentage permet de formuler des enjeux et l'atelier qui suit d'analyser le jeu des acteurs autour de ces enjeux. Au regard de cette production, il s'avère qu'il est décisif pour la suite de la démarche d'élargir le cercle des acteurs à mobiliser et en particulier des élus. Bien que dynamiques et engagés, les élus du premier cercle sont peu nombreux et manquent (encore) de relais autour des enjeux et projets mis en avant. Il faut pouvoir élargir la dynamique non seulement aux élus locaux du bassin versant qui ne sont pas tous présents dans les deux premiers ateliers organisés mais également aux élus du territoire de Metz voir de Nancy et impliquer la Région.

Cet élargissement ne peut se faire sans « mouiller la chemise » en jouant des réseaux interpersonnels. Une stratégie très concrète de « qui doit appeler qui ? » est définie au sein du groupe projet pour rassembler lors d'une réunion les élus ciblés. Telle DDT devra demander au Préfet de son département d'appeler tel élu influent, tel élu présent dans le groupe projet devra activement présenter la démarche au prochain conseil communautaire en pesant de son poids...

Il s'agit de montrer qu'« il se passe peut-être quelque chose sur le territoire du Rupt de Mad ».

Les différents acteurs institutionnels (administrations et collectivités)

Quand la démarche devient plus qu'une juxtaposition institutionnelle de logos et quand des personnes s'impliquent ↓



sont réunis autour d'une table ronde. Les débats aboutissent à un positionnement politique collectif des élus en faveur de la reconquête de la qualité de l'eau et d'un projet de territoire. L'engagement des services de l'État - comme facilitateurs et accompagnateurs de la dynamique qui s'instaure et de l'Agence de l'eau comme financeur dans le cadre d'un contrat de territoire à construire sur le Rupt de Mad - est à ce stade déterminant pour faciliter le positionnement des acteurs en présence.

Cet engagement politique pour un projet de territoire autour de la reconquête de la qualité de l'eau est fondé sur quatre enjeux, issus du travail du premier cercle d'acteurs. La formulation de ces enjeux ne se contente pas de mots clés « l'eau », le « territoire », « l'économie », trop génériques pour donner prises aux acteurs et pour révéler le sens fort du terme « enjeu » : ce qu'on a à gagner ou à perdre. C'est bien une relation intéressée, et donc intéressante, qui est formulée, qualifiée et partagée avec les acteurs.

Un engagement des élus nourri de la matière produite pendant l'atelier et du soutien des acteurs institutionnels et financiers ↓



## **Enjeu 1 : La qualité de l'eau fournie par le SERM, la solidarité territoriale et l'équité autour de ce service**

Cet enjeu fondamental ressort à l'origine de la démarche Atelier des territoires sur le Rupt de Mad et implique le Syndicat des Eaux de la Région Messine (SERM). De ce point de vue, ce qu'il y a à "gagner ou perdre" autour d'un projet de territoire et de développement agricole qui préserve la qualité de l'eau sur le Rupt de Mad combine trois dimensions :

- La qualité de la ressource distribuée (normes) ;
- Le prix de l'eau distribuée ;
- La solidarité territoriale autour de la fourniture d'eau : tant du point de vue des consommateurs que des acteurs économiques et des résidents du bassin versant du Rupt, ce dernier territoire étant stratégique dans la fourniture en eau potable (les deux-tiers) dans un contexte où les eaux de la Moselle sont rendues inexploitable du fait de la pollution en chlorure par Solvay-Novecare.

## **Enjeu 2 : La qualité de vie et les attachements aux milieux et paysages de l'eau, aux activités qui les soutiennent**

Un rapport sensible à l'eau qui renvoie au bien-être de chacun...

Moins présent que d'autres dans les prises de parole sur le terrain, ce second enjeu ressort en revanche très fortement dans les supports d'observation annotés par les participants. Il dessine en effet à un rapport à l'eau qui passe par les sens, et renvoie au bien-être de chacun, découlant d'un cadre de vie de qualité.

Ce cadre débouche sur la santé des écosystèmes et des paysages.

Ils renvoient également à un rapport sensible au fonctionnement des écosystèmes où prend place l'eau, tel que chacun le perçoit dans son quotidien. Accueillant le collectif dans sa commune, un maire évoque ainsi la question de l'eau en rapport avec le changement climatique, mais rattache directement cette problématique générale au plaisir qu'a chacun de voir les oiseaux s'approcher des mangeoires du jardin et, surtout, à l'inquiétude de voir leur nombre diminuer. Ce souci sensible de la santé des écosystèmes s'invite lui plus facilement dans les débats.

observer — contempler — écouter — échanger — photographier — dessiner — goûter — respirer — écrire — ressentir —



Ces liens très forts ne sont pas qu'individuels. Ils peuvent recouvrir une dimension collective, lorsqu'ils deviennent supports de liens sociaux, de vie collective.

Le parcours des visites du 7 juin 2018

Un parcours sur un grand territoire, qui prend du temps, le temps de croiser les regards, d'échanger ↓



discuter — partager — trinquer — s'enthousiasmer — se fâcher — rire — arpenter — s'étonner — s'informer — accueillir



### ***Enjeu 3 : Une attractivité économique assise sur la ressource, les milieux et paysages de l'eau et les activités qui les soutiennent***

Le troisième enjeu rend compte de l'inscription de ce territoire dans une économie régionale, et de la place qu'occupent aujourd'hui et pourraient occuper demain la qualité de la ressource en eau, des milieux et paysages de l'eau dans son attractivité vis-à-vis de l'extérieur.

Deux éléments majeurs dans l'expression de cet enjeu : le lac de Madine et son potentiel touristique et l'ensemble des filières susceptibles – ou non – de valoriser l'eau et les milieux aquatiques et, au-delà, les paysages auxquels ils appartiennent.

### ***Enjeu 4 : Un engagement collectif de long terme, pour une transition vers des exploitations pérennes économiquement et garantissant la qualité de l'eau potable et des milieux aquatiques et humides***

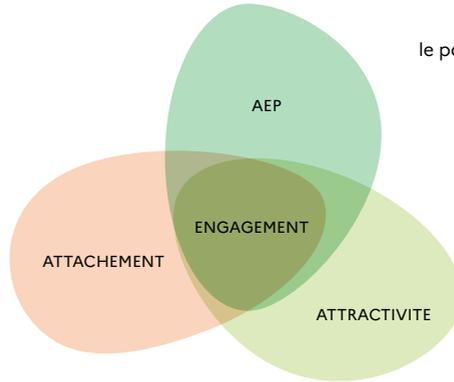
La formulation de cet enjeu est longue. Mais chaque mot est pesé et est important : « collectif », « long terme » (éviter les effets d'annonce sans lendemain), « transition »... L'enjeu de l'engagement politique est délimité.

↓ Analyser collectivement les acteurs qui sont présents et ceux qui manquent fut un moment clé de la démarche ...



Il fixe un cadre de gouvernance et de projet qui doit articuler les trois premiers enjeux qui portent plus sur un contenu.  
 Sans enjeux, pas d'objectif, pas de démarche collective. La bonne identification des enjeux est la boussole de la démarche.

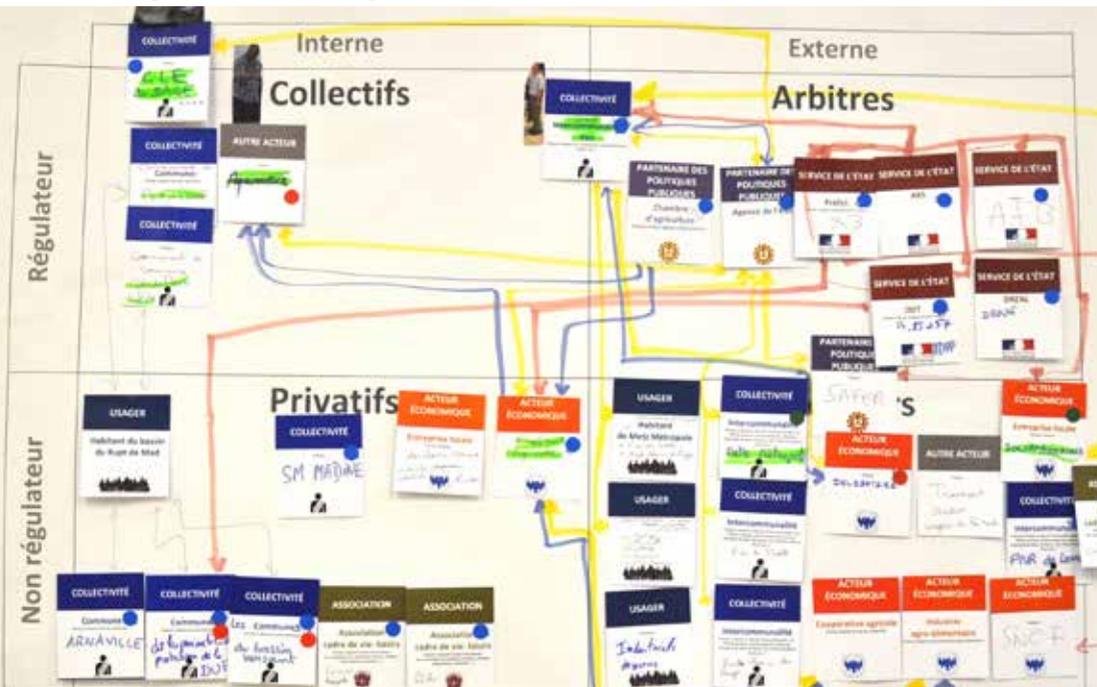
Cette formalisation des enjeux sous forme de fleur-boussole a servi de référence tout au long de l'Atelier des territoires ↓



L'engagement collectif :  
 le point de mire de l'ensemble  
 de la démarche

... pour penser la gouvernance du territoire autour de l'eau, et identifier les enjeux stratégiques pour impliquer les acteurs clés qui font aujourd'hui défaut ↓

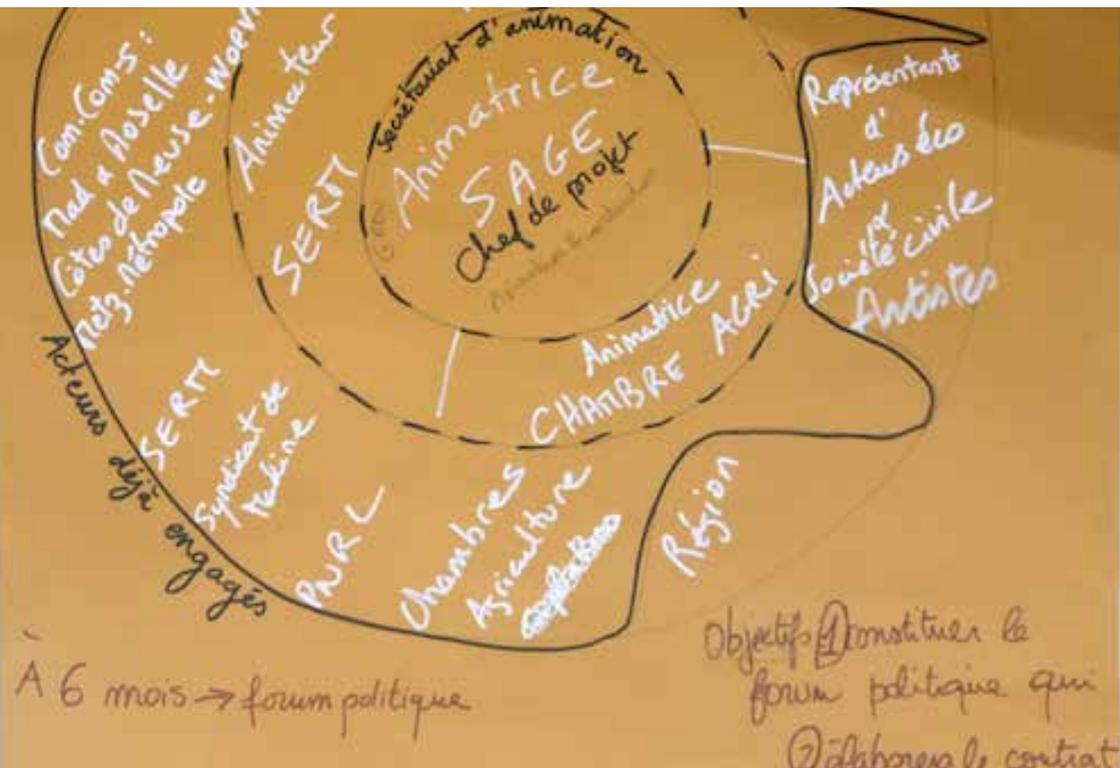
- Membres de la CLE
- Membres d'Agrimieux
- Relations réglementaires
- Relations économiques



La qualité de l'eau fournie par le



La réflexion sur : comment proposer un schéma de gouvernance qui permette à l'ensemble des parties prenantes de s'y retrouver, sans renoncer à l'ambition du projet ↑↓



# **UNE GOUVERNANCE AD HOC POUR FAIRE VIVRE LA DÉMARCHE**

L'engagement des élus n'est pas inconditionnel, les parties prenantes demandent à pouvoir s'appuyer concrètement sur une gouvernance et une feuille de route. La définition d'un cadre de gouvernance constitue un temps fort de la démarche, et sa mise en œuvre un résultat concret de Mad in l'Eau Reine.

Une gouvernance transitoire est ainsi mise en place avec comme objectif d'assurer la continuité de la dynamique engagée sur le court terme, dès 2019, tout en permettant de se donner le temps de définir un dispositif de gouvernance adapté à l'ambition de la démarche et qui soit assuré d'une légitimité à moyen terme.

Cette gouvernance repose sur :

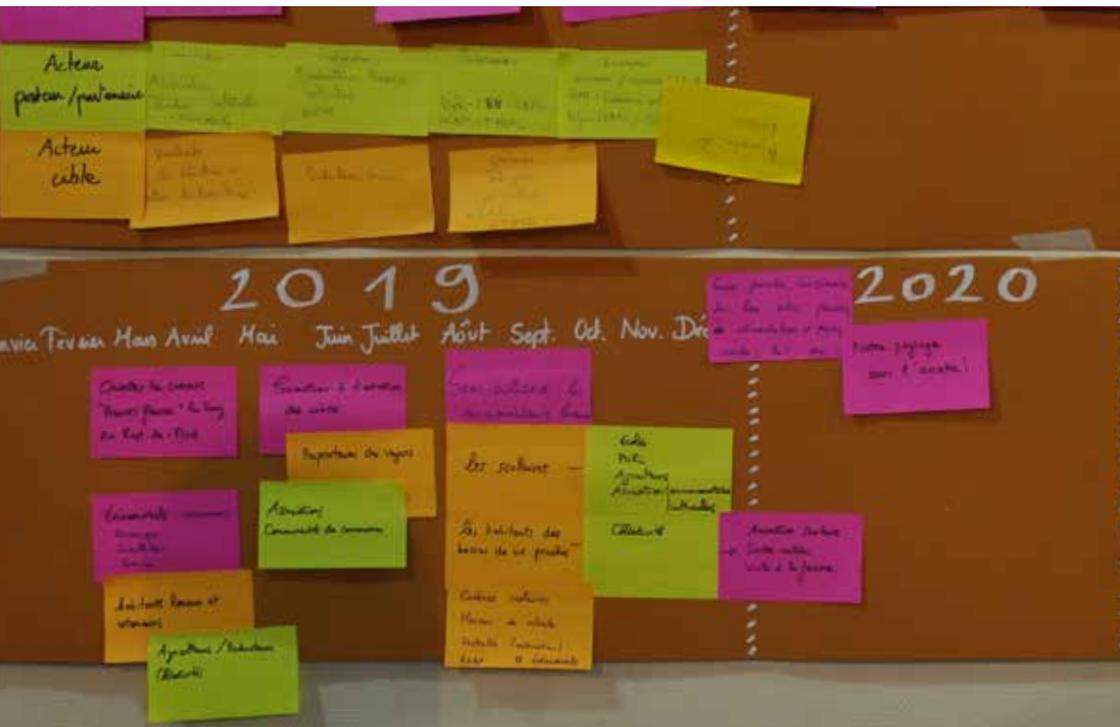
- Un groupe politique rassemblant les partenaires déjà engagés aujourd'hui dans la démarche (l'Agence de l'eau et les services de l'État, les deux communautés de communes du bassin versant du Rupt de Mad, la Métropole de Metz, le SERM, le syndicat mixte de Madine, le PNR de Lorraine, les chambres d'agriculture), qui préfigure le forum politique à mettre en place
- Un secrétariat d'animation centré sur la cellule d'animation du SAGE et qui s'appuie sur l'ingénierie locale déjà en place notamment au sein des chambres d'agriculture (en lien avec l'animation du groupe filière d'Agri-mieux), du PNR et du SERM. L'animation du SAGE assure la fonction de chef de projet-coordonateur en cherchant à élargir le partenariat à l'ensemble des thématiques couvertes par les trois enjeux de la démarche (AEP, attachement et attractivité)

Le secrétariat a comme mission de mobiliser et animer le groupe politique afin que celui-ci travaille sur trois grandes missions :

- Organiser dès aujourd'hui la réflexion sur la gouvernance sur le long terme. Le groupe politique constitue le noyau initial du futur forum politique, qui à terme à vocation à s'élargir aux représentants des activités économiques et à la société civile ainsi qu'aux grandes collectivités, les trois conseils départementaux et la Région
- Contribuer à élaborer le contrat de territoire, outil de programmation partenarial de l'Agence de l'eau, qui décline les projets à mettre en œuvre
- Suivre et assurer l'articulation et la cohérence des projets existants sur les 3 enjeux de la démarche



Organiser la riche matière des projets dans un schéma temporel, une manière de passer du « yaka » au « par où on commence ? » ↕



# OPÉRATIONNALISER LA FEUILLE DE ROUTE : VERS UN CONTRAT DE TERRITOIRE

La démarche de l'Atelier Mad in l'Eau Reine n'a pas seulement permis de structurer un cadre de gouvernance afin de faire vivre l'engagement collectif des acteurs, elle a également proposé 10 projets importants à mettre en œuvre pour répondre aux 4 enjeux identifiés.

- Il s'agit de projets qui prennent en charge des problématiques techniques centrales pour la protection de la ressource en eau pour l'AEP. Ils sont de ce fait structurants d'un point de vue technique ;
- Mais il s'agit également de projets qui permettent de créer des liens sociaux et territoriaux, relatifs aux enjeux d'attachement et d'attractivité territoriale
- Ces projets sont issus d'une réflexion « et si c'était possible... » menée lors du deuxième atelier de la démarche. Les idées n'ont pas manqué et cette riche matière a été retravaillée pour être mise en cohérence et creuser les enjeux de faisabilité, au-delà des premières intuitions.



# LES 10 PROJETS CONSTITUTIFS DE MAD IN L'EAU REINE

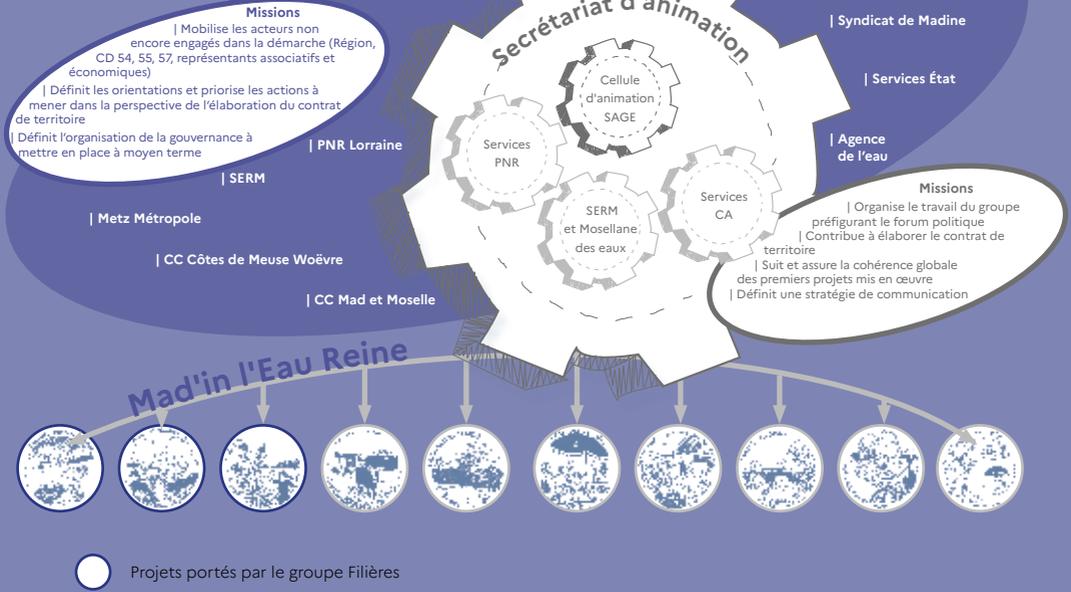
Projet	2019, préparation du contrat de territoire	2020, les premières étapes du contrat de territoire	Après 2020
<b>1. Structuration des débouchés dans le territoire métropolitain pour les produits locaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>  Cible : les cantines messines et de l'agglomération</li> <li>  Identifier les productions compatibles avec la préservation de la ressource en eau</li> <li>  Analyser l'offre de produits locaux</li> <li>  Identifier les outils de transformation existants</li> <li>  Monter un partenariat avec le prestataire approvisionnant les cantines</li> <li>  Inventorier les aides financières (AE, collectivités)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>  Identifier et hiérarchiser les autres cibles possibles : hôpitaux, EHPAD, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>  Élargir la marque Parc à d'autres produits que la viande de bœuf</li> </ul>
<b>2. Développement et maintien des surfaces en herbe</b> <b>2a dans les systèmes d'élevage herbagers</b> <b>2b dans les systèmes céréaliers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>  Acquérir des références technico-économiques et réaliser des diagnostics individuels à l'exploitation (financements nécessaires)</li> <li>  Réaliser une étude de marché sur la viande à l'herbe bénéficiant de la marque Parc</li> <li>  Créer un débouché pour les céréaliers qui remettent de l'herbe : déposer un dossier de création d'une filière de déshydratation (AMI filière Région/AE)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>  Anticiper le devenir des exploitations (départ à la retraite)</li> </ul>	
<b>3. Développement de filières BNI : bio, soja, miscanthus, luzerne, chanvre...</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>  Travailler sur une réponse à l'AMI Région-Agence de l'eau</li> </ul>		
<b>4. Développement maîtrisé de la méthanisation permettant une valorisation complémentaire pour les systèmes herbagers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>  Réaliser une étude d'opportunité par rapport aux enjeux eau/territoire/énergie</li> <li>  Analyser la demande potentielle : étude de faisabilité des bâtiments à chauffer, analyse d'autres débouchés (séchage foin en grange...)</li> <li>  Mobiliser les élus : visites d'expériences similaires (ex : Évian...)</li> <li>  Cadrer l'offre : élaboration d'un cahier des charges en lien avec l'enjeu eau (pas d'épandage mais produit normé valorisable)</li> <li>  Orienter les installations existantes pour les rendre compatibles avec les enjeux du territoire</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>  Monter les dossiers administratifs et financiers</li> </ul>
<b>5. Développer les haies traditionnelles/multifonctionnelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>  Communiquer à partir de l'expérience du plateau de l'Esch</li> <li>  Identifier le type de haie et le positionnement pertinent (étude technique) en lien avec les enjeux eau et biodiversité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>  Monter un dossier AMI trames vertes et bleues : implantation de haies (en cours sur la CC meusienne)</li> </ul>	

Projet	2019, préparation du contrat de territoire	2020, les premières étapes du contrat de territoire	Après 2020
6. Organisation d'une fête des terroirs (produits locaux et des produits bio)	<ul style="list-style-type: none"> <li>  Organiser l'événement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>  1<sup>ère</sup> fête : repas à la ferme, porte ouverte, animation/sensibilisation, etc.</li> </ul>	Fréquence annuelle
7. Animation et sensibilisation "Nos paysages sont dans nos assiettes"	<ul style="list-style-type: none"> <li>  Construire des animations auprès des scolaires, des maisons de retraite, etc.</li> <li>  Sensibiliser les communes pour faire intégrer les produits locaux dans les diverses manifestations locales</li> </ul>	Événement récurrent	
8. Mise en place d'un parcours culturel	<ul style="list-style-type: none"> <li>  Identifier les secteurs d'implantation des œuvres et définir un cahier des charges en lien avec eau (proximité producteurs, secteur contributif, accessibilité, etc.)</li> <li>  Rechercher des financements (DRAC, etc.)</li> <li>  Lancer un appel à création (4 artistes (1 œuvre) par saison</li> <li>  Réaliser un bilan annuel participatif</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>  Réactualiser l'action culturelle annuellement</li> <li>  Construire eu fur et à mesure un parcours sur la base des œuvres mises en place</li> </ul>
9. Création d'une liaison douce Madine–Moselle	<ul style="list-style-type: none"> <li>  En cours de programmation</li> </ul>		
10. Organisation d'une course Iron Man® et développement d'une offre touristique associée	<ul style="list-style-type: none"> <li>  Obtenir la labellisation course Iron Man® : cahier des charges environnemental ambitieux</li> <li>  Travailler avec les acteurs touristiques pour organiser et promouvoir une offre touristique avec un cahier des charges valorisant les paysages de l'eau et les produits locaux associés</li> </ul>		Événement récurrent

# Organisation transitoire

de la gouvernance  
de Mad in l'Eau Reine

## Groupe politique préfigurant le forum politique



La feuille de route de la démarche Mad in l'Eau Reine articule un volet gouvernance et un volet opérationnel ↑

Quand le formalisme d'une signature publique engage. Ce n'était pas gagné au démarrage de la démarche ↓



Mais c'est lors du dernier atelier de la démarche que l'opérationnalisation des projets s'est incarnée concrètement, avec la perspective d'élaborer un contrat de territoire avec l'Agence de l'eau. L'outil «contrat de territoire» de l'Agence crédibilise l'ambition de la démarche Mad in l'Eau Reine, elle lui donne des moyens financiers.

*«Si un contrat de territoire, associant avec cette ambition les mondes rural et urbain, est mis en œuvre, cela sera une première en France, on a un dossier vitrine, il faut être ambitieux et il ne faut pas se disperser.»*

### **Enfin, la démarche s'est conclue par la signature d'un engagement collectif Mad in l'Eau Reine lors du séminaire de restitution.**

C'est un pas supplémentaire que l'ensemble des parties prenantes souhaitait voir accompli à l'issue de la démarche : la signature formelle et publique d'un engagement – on pourrait parler d'une charte – par ceux-là mêmes qui seront responsables de sa mise en œuvre à venir.

Le séminaire de restitution à Pont-à-Mousson fut donc non seulement l'occasion de présenter le fruit d'un an de travail, mais de concrétiser autant que faire se pouvait l'engagement qui était au cœur des enjeux. Un temps de signatures a permis à la fois de clore le temps de réflexion stratégique de l'Atelier des territoires du Rupt de Mad, de lui donner un nom spécifique – Mad in l'Eau Reine, jeu de mots aux multiples dimensions – et d'ouvrir sur l'avenir.



« Les gens d'Arnaville paient leur eau plus chère qu'à Metz. »

« Où sont les oiseaux ?! »



« Ce qui m'a étonné ? Les chiffres :  
• 10 millions de m<sup>3</sup> d'eau pour l'AEP de Metz dans le barrage sur un total de 35 millions de m<sup>3</sup>, une réserve pour l'eau potable de 300 000 m<sup>3</sup> à Arnaville ;  
• 14 km de conduite d'eau le long du Rupt de Mad ;  
• un débit réservé de 200 m<sup>3</sup>/h. 400 000 habitants desservis au total par le SERM ;  
• une eau à 1,05 €/m<sup>3</sup> HT (contre 1,43 €/m<sup>3</sup> HT en moyenne nationale). »



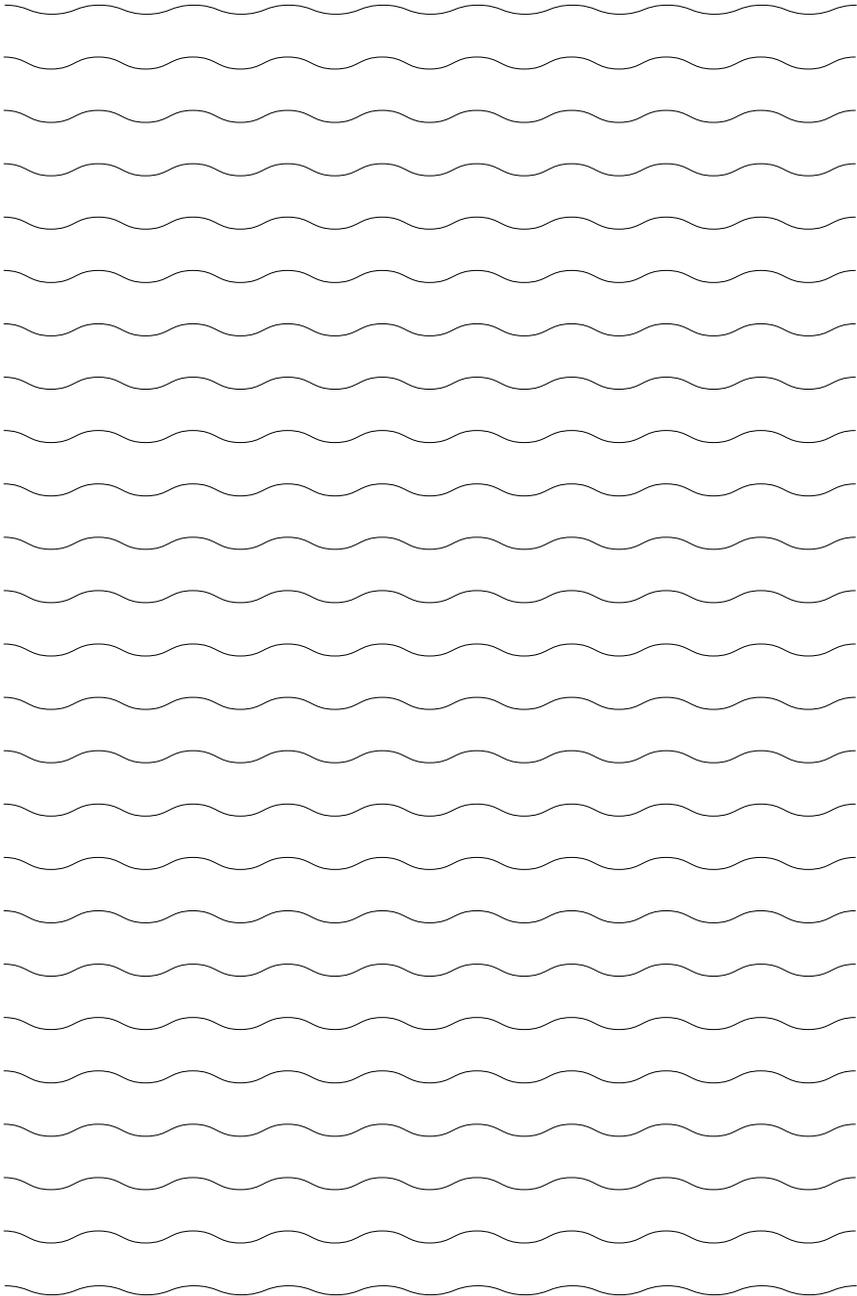
# **ÉPILOGUE : QUE RETENIR DE MAD IN L'EAU REINE POUR DE FUTURES DÉMARCHES SIMILAIRES ?**

Au long des pages qui précèdent, nous avons voulu rendre compte d'une démarche qui, à nos yeux, peut être considérée comme exemplaire quant à la mise en œuvre d'une méthode qui s'inscrivait dans un grand cadre - celui de l'Atelier des territoires défini par le ministère en charge de l'environnement et de l'aménagement - mais qui dans son détail appelle un pilotage stratégique, s'adaptant à une dynamique collective qui révèle pleinement ses enjeux d'accompagnement à mesure qu'elle avance.

Pas de recette clé en main, donc, mais une posture d'ensemble et une méthode de travail à la fois rigoureuse et impliquante, entre la maîtrise d'ouvrage, l'équipe projet pour les destinataires finaux de l'Atelier. Dans cet accompagnement, on retrouve l'importance du design des temps d'atelier : formulation des questions, formalisation des documents supports, mobilisation de différents registres de rapport au territoire : technique, économique, sensible, poétique... C'est cette pluralité des registres d'engagement des acteurs qu'il faut savoir mobiliser et dont il faut rendre compte pour celles et ceux qui accompagnent de tels projets. Entre la signature formelle de l'engagement par un panel d'institutionnels et l'expression des « usagers » du territoire lors du temps de découverte commun, il y a une continuité conceptuelle.

**On retrouve ici l'habileté que nous avons pointée au tout début de ce parcours : chercher à combiner rigueur et créativité, analyse technique et prise en compte d'émotions plus intimes (comme dans les rapports à l'eau et aux paysages) au service d'une intention politique. Celle d'inscrire les enjeux écologiques au cœur de l'agenda de développement d'un territoire.**

← Une démarche qui a essayé de prendre en compte toutes les dimensions exprimées par les parties prenantes, dans le domaine du sensible, de l'économique et du technique



### **Pilotage de la démarche Atelier des territoires**

Bureau des stratégies territoriales, DGALN, Ministère de la Transition  
Écologique, Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec  
les Collectivités Territoriales

•  
Jean-Baptiste Butlen, sous-directeur de l'aménagement durable

•  
Monica-Isabel Diaz, cheffe de bureau  
Alexandrine Sens, cheffe de projet aménagement et urbanisme, a piloté  
cette session jusqu'en juillet 2019

•  
Jérôme Sauvant, adjoint à la cheffe de bureau  
Patricia de Maeseneire, assistante  
Vivien Chazelle, chef de projet aménagement et urbanisme  
Florian Muzard, chef de projet aménagement et urbanisme  
Sarah Nabyl-Caillou, cheffe de projet aménagement et urbanisme  
Paola Vita, cheffe de projet aménagement et urbanisme

[atelier-des-territoires.ad1.dhup.dgaln@developpement-durable.gouv.fr](mailto:atelier-des-territoires.ad1.dhup.dgaln@developpement-durable.gouv.fr)

Conception du livret : Paola Vita, Sarah Nabyl-Caillou

Textes et images : AScA

Photos : AScA

Image de couverture : Bénédicte Papilloud

Octobre 2020



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*